

ANNEXE 4.3

Bois ou forêts relevant du régime forestier

PLUi arrêté par délibération du conseil communautaire du XXX

Communes concernées par l'Annexe :

Avanne-Aveney	Mamirolle
Besançon	Marchaux-Chaudefontaine
Bonnay	Mazerolles-le-Salin
Boussières	Miserey-Salines
Busy	Montferrand-le-Château
Byans-sur-Doubs	Nancray
Chalezeule	Noironte
Châtillon-le-Duc	Novillars
Chaucenne	Osselle-Routelle
Chemaudin-et-Vaux	Pelousey
Chevroz	Pouilley-les-Vignes
Deluz	Rancenay
Devecey	Saône
Fontain	Thise
Franois	Vaire
Geneuille	
Gennes	
Grandfontaine	
Larnod	
Le Gratteris	
Les Auxons	